

CONSULTATION SOLUTION DE RESTAURATION L'INSPE

Occupation du domaine public non constitutive de droits réels dont l'université est affectataire en vue d'une exploitation économique pour la mise en place d'une solution de restauration innovante (distributeurs, bornes ou assimilés) pour le déjeuner sur le site de l'INSPE.

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L. 2125-1 à L. 2125-6

❖ **Identification du gestionnaire du domaine :**

Université de La Réunion – 15 avenue René Cassin – CS 92003 – 97744 Saint Denis Cedex

❖ **Caractéristiques :**

- **Emplacements disponibles :** Le prestataire peut proposer soit une solution basée sur des distributeurs automatiques en libre accès, soit une exploitation au sein d'un local dédié équipé d'un espace cuisine et d'un espace couvert, permettant une offre de restauration plus élaborée ou une exploitation au moyen d'une unité mobile de restauration (food truck ou concept équivalent), soit sur un emplacement de stationnement dédié mis à disposition, sous réserve du respect des contraintes techniques, de sécurité et d'exploitation du site.
- **Raccordements :** L'Université assure la mise à disposition des branchements techniques nécessaires (électricité, accès Wifi) selon l'option choisie.

❖ **Contrepartie attendue du prestataire :**

- **Déploiement et gestion :** Prise en charge intégrale du financement, de l'installation, de l'approvisionnement régulier et de la maintenance des solutions mises en place.
- **Accessibilité :** Mise à disposition d'une solution de restauration garantissant une large amplitude horaire, idéalement disponible 24h/24 et 7j/7.
- **Offre alimentaire :** Variété des produits proposés pour correspondre à tous types de régimes alimentaires.
- **Hygiène et sécurité :** Respect strict de la chaîne du froid, des normes sanitaires et de la réglementation en vigueur.
- **Maintenance :** Engagement contractuel sur un délai d'intervention technique rapide (SLA) en cas de panne ou d'incident.
- **Propreté et déchets :** Gestion, tri des déchets générés (emballages) et maintien constant de la propreté sur la zone d'occupation.
- **Suivi et pilotage :** Mise à disposition d'une interface de suivi numérique (portail web ou tableau de bord) permettant à l'Université de consulter en temps réel les statistiques d'utilisation, les taux de rotation des produits et l'état de fonctionnement des équipements.

❖ Conditions tarifaires :

L'occupation du domaine public donnera lieu au versement d'une redevance. Celle-ci sera fixée dans l'autorisation d'occupation temporaire (AOT) en conformité avec le code général de la propriété des personnes publiques et les délibérations de l'Université relatives à l'occupation des locaux, et pourra comprendre une part fixe (liée à la surface occupée et aux fluides mis à disposition) et/ou une part variable (calculée sur le chiffre d'affaires ou le bénéfice net généré).

❖ Lieu d'occupation :

- **Site du l'INSPE, All. des Aigues Marines, Saint-Denis 97487, La Réunion** (lieu précis à préciser ultérieurement) ;
- Visite du site préalable possible ;
- L'autorisation d'occupation du domaine public prendra la forme d'une convention.

❖ Durée prévisionnelle de l'occupation :

- 1 an renouvelable

❖ Publics du site et nombre de clients :

- La présence des élèves est discontinue au fil de l'année, il faut prendre en considération les stages, les examens et les fermetures universitaires avec des périodes avec peu voir pas de fréquentation du site. (liste de présence prévisionnelle en annexe 1)

❖ Critères :

- Les candidatures seront examinées au regard des éléments suivants :

Critères	Pondération
Variété de l'offre de restauration (diversité des produits, offre fraîche, produits locaux/de saison, qualité nutritionnelle)	40%
Tarifs	30%
Caractéristiques pratiques et esthétiques de la solution proposée	20%
Amplitude horaire de disponibilité et fluidité du parcours utilisateur (moyens de paiement, interface)	5%
Qualité du suivi d'exploitation (SLA de maintenance, pertinence du tableau de bord)	5%

❖ Date et heure de dépôt des candidatures :

Les candidatures seront rendues au plus tard le **10 Septembre à 23h59 (heure de La Réunion)**. Le mode de transmission des candidatures préconisé est l'échange électronique contenant une présentation de l'ensemble des caractéristiques de la solution proposée. Les écrits attendus sont : une note de présentation de l'offre détaillée, respectant à minima les critères décrits ci-dessus, et l'ensemble des documents devront être transmis à l'adresse : svec@univ-reunion.fr. Tout document

que la société jugera utilisé devra être transmis lors du dépôt de candidature.

❖ **Contacts :**

Personne contact (DVE) : Mathias PAYET

mail: mathias.payet@univ-reunion.fr

TEL: 0262 57 92 47 / 0693 93 52 23

Personne contact (INSPE) : Sarah LEMERCIER

mail : sarah.lemercier@univ-reunion.fr

TEL : 0262 90 43 13 / 0692 09 13 90

ANNEXE 1 : effectif sur site

VIE ÉTUDIANTE & DE CAMPUS		Prévisionnel hebdomadaire										Stages (pas de présence sur site)	
	Effectif	LUNDI	Effectif	MARDI	Effectif	MERCREDI	Effectif	JEUDI	Effectif	VENDREDI	Effectif	Stages Semestre 1 - 2026	Stages Semestre 2 - 2027
Licence	70	INSPE	70	INSPE	70	INSPE	70	INSPE	70	INSPE	70	2 au 6 novembre	8 au 12 février 8 au 12 mars
M1 M2E	34	Stage	0	INSPE	34	INSPE	34	INSPE	34	INSPE	34	14 au 18 septembre 9 au 27 novembre	25 février au 16 mars
M2 MEEF 1D	34	INSPE	34	INSPE	34	INSPE	34	Stage A	0	Stage A + Alt	0	7 au 11 septembre 28 septembre au 2 octobre	1er au 12 février
M2 MEEF 1D	34	Stage B	0	Stage B	0	INSPE	34	INSPE	34	INSPE	34	16 au 20 novembre 14 au 18 décembre	
M2 M2E 1D	34	alternance INSPE/Stage 1 semaine sur 2	17	alternance INSPE/Stage 1 semaine sur 2	17	alternance INSPE/Stage 1 semaine sur 2	17	alternance INSPE/Stage 1 semaine sur 2	17	alternance INSPE/Stage 1 semaine sur 2	17		
DIU Lauréats	60	alternance INSPE/Stage 1 semaine sur 2	30	alternance INSPE/Stage 1 semaine sur 2	30	alternance INSPE/Stage 1 semaine sur 2	30	alternance INSPE/Stage 1 semaine sur 2	30	alternance INSPE/Stage 1 semaine sur 2	30		
M1 MEEF	20	INSPE	20	INSPE	20	INSPE	20	M1 PIF LCC mutualisé avec M1 M2E groupe A et B qui sont en stage	0	M1 PIF LCC mutualisé avec M1 M2E groupe A et B qui sont en stage	0	du 26 octobre au 13 novembre	du 22 février au 12 mars
M2 MEEF	20	M2 PIF LCC mutualisé avec les M2 M2E2d qui sont en stage	0	INSPE	20	M2 PIF LCC mutualisé avec les M2 M2E2d qui sont en stage	0	INSPE	20	M2 PIF LCC mutualisé avec les M2 M2E2d qui sont en stage	0	du 21 septembre au 09 octobre	du 1er au 19 février
M1 M2E	71	INSPE	71	INSPE	71	INSPE	71	Stage	0	Stage	0	Stage : du 26 octobre au 6 novembre	Stage : du 30 mars au 9 avril Stages : 8 au 26 février Stage: 3 au 7 mai et du 21 juin au 2 juillet
	57	INSPE	57	INSPE	57	INSPE	57	Stage	0	Stage	0		
	35	Stage	0	Stage	0	INSPE	35	INSPE	35	INSPE	35		
M2 M2E	160	Stage	0	INSPE	160	Stage	0	INSPE	160	Stage	0		
	25	Stage	0	INSPE	25	Stage	0	INSPE	25	Stage	0		
DIU Lauréats	77	Stage	0	INSPE	77	Stage	0	INSPE	77	Stage	0		
	3	Stage	0	INSPE	3	Stage	0	INSPE	3	Stage	0		
	1	Stage	0	INSPE	1	Stage	0	INSPE	1	Stage	0		
Formations	735	Lundi	299	Mardi	619	Mercredi	402	Jeudi	506	Vendredi	220		
Personnels			15		15		15		15		15		
Périodes prévisionnelles de fermeture de l'Université de La Réunion : du 19 décembre 2026 au 18 janvier 2027 et du 16 juillet 2027 au 16 août 2027 Baisse de fréquentation à prévoir pendant les périodes de vacances scolaires de l'Académie de La Réunion													

